



Impression à partir d'une page du site internet de l'AMF

07 novembre 2019

Privatisation de la Française des Jeux : que faut-il savoir avant d'investir ?

L'introduction en bourse d'une entreprise publique est un événement. Campagne de communication, articles de presse... les épargnants sont sollicités pour devenir actionnaires d'une entreprise dont une partie du capital est ouverte au public. Comme pour tout investissement en actions, il est essentiel de se poser les bonnes questions avant de souscrire à cette offre.

S'informer sur la société et sur l'opération de privatisation

Avant d'investir, le premier réflexe est de bien s'informer sur l'opération et sur la société.

Le document d'enregistrement ainsi que la note d'opération sont disponibles sur le site de l'AMF dans la [Base Décisions et Informations Financières](https://www.amf-france.org/Recherche-avancee?formId=BDIF) URL = [https://www.amf-france.org/Recherche-avancee?formId=BDIF] dite BDIF. Ils le sont également sur le site de la société dédié aux futurs actionnaires.

Ces documents présentent des informations relatives à la société, à sa stratégie de développement, aux risques liés à ses activités, à ses performances financières ou encore à ses prévisions de bénéfices, ainsi que les modalités spécifiques de l'opération de privatisation.

Le rôle de l'AMF



L'AMF a approuvé le prospectus, composé d'une note d'opération, du document d'enregistrement et d'un résumé URL = [https://bdif.amf-france.org/technique/multimedia?docId=bf13bb0f-021b-4372-914d-3ed00a833af3&famille=BDIF&bdifId=4150-91_19-0514], concernant la future opération de privatisation de la Française des Jeux (FDJ), après avoir vérifié que les informations qu'il contient sont complètes, cohérentes et compréhensibles.

Cette approbation ne constitue ni un avis favorable de l'AMF sur l'entreprise, ni sur la qualité des titres financiers faisant l'objet du prospectus.

Les investisseurs sont invités à procéder à leur propre évaluation quant à l'opportunité d'investir dans les titres concernés. La lecture du résumé, document synthétique, permet de disposer d'une bonne vision d'ensemble des avantages et des risques de l'opération. Les autres documents permettent d'approfondir l'analyse.

Les modalités de participation à une offre

Concrètement, pour participer à cette introduction en bourse, vous devez disposer d'un compte-titres ordinaire ou d'un PEA. Vous pouvez l'ouvrir à cette occasion en contactant votre intermédiaire financier habituel (banque, courtier en ligne...). Les épargnants ont la possibilité d'acheter des actions de la FDJ du 7 au 19 novembre 2019.

A savoir : dans le cas d'une privatisation, des avantages spécifiques peuvent être mis en place pour les actionnaires individuels, comme une décote sur le prix de l'action et/ou des actions gratuites. Ces modalités sont notamment décrites dans le prospectus.



Attention : le prix de l'action n'est pas connu d'avance. Seule une fourchette de prix pour les investisseurs individuels est fixée. Par ailleurs, le nombre d'actions qui vous sera servi dépend de la demande globale des investisseurs. En cas de demande supérieure au nombre d'actions offertes, un mécanisme de réduction sera appliqué.

L'essentiel à savoir sur l'investissement en direct en actions

La constitution et la gestion d'un portefeuille d'actions en direct est un moyen de profiter de la croissance des bénéfices des sociétés et du versement des dividendes décidés annuellement par l'assemblée générale. C'est un investissement qui comporte un risque de perte en capital.

Avant d'investir, forgez-vous une opinion sur le potentiel de l'entreprise qui vous intéresse. Analysez aussi les risques attachés à la société, à son secteur d'activité et à l'opération. Évaluez si ce type d'investissement correspond à votre profil et à votre horizon de placement, en gardant bien en tête que vous ne devez investir que l'argent dont vous n'avez pas besoin avant plusieurs années.

Pour cela, consultez la documentation que l'entreprise met à votre disposition et tenez-vous informé régulièrement, par exemple via la presse économique.

[Téléchargez notre guide](https://www.amf-france.org/fr/pourquoi-et-comment-investir-en-direct-en-actions-cotees) URL = [https://www.amf-france.org/fr/pourquoi-et-comment-investir-en-direct-en-actions-cotees] pour comprendre tous les enjeux de la détention d'actions en direct.

Pourquoi et comment investir en actions sur le long terme ?

L'AMF et La finance pour tous vous proposent de suivre le [parcours de l'investissement de long terme](https://www.lafinancepourtous.com/pratique/placements/les-questions-clefs-avant-d-investir/le-parcours-de-linvestissement-de-long-terme/) URL = [https://www.lafinancepourtous.com/pratique/placements/les-questions-clefs-avant-d-investir/le-parcours-de-linvestissement-de-long-terme/] qui vous permet de saisir les enjeux de cet investissement et vous donne les clés pour agir.



Si vous souhaitez investir en actions, soyez sûr de ne pas avoir besoin de cet argent à court et moyen terme. Et conservez une [épargne de précaution](https://www.amf-france.org/fr/espace-epargnants/savoir-bien-investir/cadrer-son-projet/comment-organiser-son-epargne) URL = [https://www.amf-france.org/fr/espace-epargnants/savoir-bien-investir/cadrer-son-projet/comment-organiser-son-epargne] suffisante disponible à tout moment et sans frais pour vos dépenses imprévues.

La diversification : un principe essentiel pour limiter votre prise de risque

Diversifier signifie investir dans des placements qui n'évoluent pas dans le même sens. Il s'agit d'un principe essentiel : une bonne diversification vous permet de réduire les risques de votre investissement.

Lorsque vous investissez en direct en actions, il est impératif de diversifier votre portefeuille en sélectionnant des entreprises de tailles différentes, évoluant dans des secteurs d'activité variés et sur plusieurs zones géographiques (par exemple Europe et Amérique).


Savez-vous bien diversifier vos placements ?

L'AMF vous propose de tester vos talents en matière de diversification. Ce mini-jeu tout en musique vous permet de jouer avec des placements aux caractéristiques différentes : ajustez le curseur pour obtenir une épargne bien diversifiée. [A vous de jouer](https://jeu-diversification-amf.harvest.fr/opd/opd) URL = [https://jeu-diversification-amf.harvest.fr/opd/opd] !

Mots clés

PROTECTION DE L'ÉPARGNE

SUR LE MÊME THÈME

 S'abonner à nos alertes et flux RSS

ARTICLE ACTIONS

10 février 2021

**Participer à une
introduction en bourse**

GUIDE ÉPARGNANT ACTIONS

24 septembre 2019

**Pourquoi et comment
investir en direct en
actions cotées?**

GUIDE ÉPARGNANT ACTIONS

27 novembre 2017

**Comment s'informer
sur les sociétés cotées
en bourse ?****Mentions légales :**

Responsable de la publication : Le Directeur de la Direction de la communication de l'AMF. Contact :
Direction de la communication, Autorité des marchés financiers - 17, place de la Bourse - 75082 Paris
Cedex 02